

DECLARATION DE LA DELEGATION DU BURUNDI A L'OCCASION DE LA 36^{EME} CONFERENCE MINISTERIELLE DE LA FRANCOPHONIE (CMF)

**Excellence Monsieur le Président de la CMF,
Excellences Mesdames, Messieurs les Ministres et Chefs des délégations ,
Excellence Madame la Secrétaire Générale de la Francophonie,
Mesdames, Messieurs, en vos titres et qualités ;**

1. C'est un grand honneur et un réel plaisir pour moi de prendre la parole devant cette auguste assemblée au nom de S.E.M. Ezéchiel NIBIGIRA, Ministre des Affaires Etrangères de la République du Burundi qui n'a pas pu se joindre à vous pour des raisons d'agenda et qui m'a demandé de vous transmettre ses salutations fraternelles et toutes ses excuses, tout en vous souhaitant de bons et fructueux travaux.

La délégation du Burundi voudrait avant tout féliciter les autorités de la Principauté de Monaco pour l'organisation de cette CMF et les remercier de l'accueil chaleureux réservé aux délégations.

Nous voudrions également féliciter M. le Président de la CMF et tout le Bureau pour la conduite professionnelle des travaux sans oublier Madame la Secrétaire Générale de la Francophonie pour la dynamique imprimée à l'OIF en vue d'en améliorer la gouvernance.

2. Le thème de cette 36^{ème} conférence est : Réconcilier l'humanité et la planète : Perspectives dans l'espace francophone à la veille des 50 ans de l'OIF. Pour le Burundi, réconcilier l'humanité et la planète, c'est d'abord tenir les engagements pris.

En effet, beaucoup de conférences et de sommets ont été tenus et ont produit une série de résolutions qui sont restées au stade de bonnes intentions parce que la volonté de tous et les financements n'ont pas suivi.

Les Accords de Paris avaient soulevé un réel espoir que tous allaient enfin s'y mettre mais après, d'autres voix se sont élevées pour diluer l'enthousiasme d'alors.

La CMF de Monaco devrait lancer un appel pour une mise en œuvre rapide de tous les engagements pris en tête desquels l'Accord de Paris sur le Climat et la Convention sur les Océans parce qu'il en va de la survie de la planète terre.

3. La lutte contre la montée du terrorisme est un autre combat commun à la Francophonie et la planète.

Le Burundi condamne le terrorisme sous toutes ses formes et est engagé aux côtés d'autres nations sur plusieurs théâtres d'opérations de maintien de la paix et en paie le prix fort en termes de pertes humaines. La communauté francophone et la planète entière devraient être plus solidaires des pays qui sont en première ligne dans ce combat.

Ma délégation saisit cette occasion pour exprimer toute sa sympathie à tous les pays francophones qui ont été frappés par cette barbarie.

Excellence Monsieur le Président,

4. Pour en revenir à mon pays le Burundi, ma délégation tient à vous redire ce que vous savez déjà : la paix et la sécurité règnent à travers tout le pays, comme le déclarait haut et fort SEM Ezéchiel NIBIGIRA, MAE du Burundi, devant l'Assemblée Générale des Nations Unies en date du 30 septembre 2019.

L'année 2020 est celle des élections générales pour remplacer les institutions élues en 2015 ; celles-ci se feront sous la voûte d'une nouvelle constitution adoptée par référendum populaire le 17 mai 2018 et promulguée solennellement en date du 7 juin 2018 par S.E.M. Pierre NKURUNZIZA, Président de la République du Burundi.

Les préparatifs vont bon train : le code électoral a été révisé et adopté par le Parlement, la CENI est à l'œuvre depuis plus d'une année, ses démembrements au niveau des provinces et communes sont déjà en place.

Le calendrier électoral a été déjà publié et se présente comme suit :

Les élections du Président de la République, des Députés et des Conseillers communaux seront organisées le 20 mai 2020. Les élections des Sénateurs le 20 juillet 2020. Les élections collinaires le 24 août 2020.

Pour garantir un processus électoral apaisé et inclusif, le Gouvernement du Burundi a pris une série de mesures propres à assainir davantage le climat politique :

- Un dialogue entre les partis politiques a été initié et se poursuit dans un esprit d'ouverture et de tolérance politique. C'est ce dialogue qui a mené à l'adoption de la feuille de route de Kayanza en vue des élections apaisées en 2020.
- L'espace politique burundais s'est élargi par l'agrément de nouveaux partis politiques.
- S.E.M. le Président de la République a volontairement renoncé à se représenter aux élections de 2020, une décision que toutes les délégations ici présentes ont saluée.
- Les réfugiés et les exilés politiques rentrent en grand nombre et le Gouvernement est attelé à leur accueil et intégration.
- Plus de 2.000 prisonniers incluant des insurgés et casseurs de 2015 ont été libérés.

C'est dans cet esprit de dialogue que des contacts sont maintenus avec l'opposition extérieure afin qu'elle rentre et participe aux élections, étant entendu que les putschistes de 2015 devront d'abord répondre de leurs actes devant la justice.

Le peuple burundais, conscient que le processus électoral relève exclusivement de la souveraineté nationale, a décidé de les prendre entièrement en charge sur les plans organisationnel et budgétaire et de se passer ainsi des aides extérieures imprévisibles et souvent conditionnées.

Tout accompagnement extérieur devra être le fruit d'une demande du Gouvernement et ne donnera en aucun cas droit à ingérence ou interférence ; il en va du respect de la souveraineté et de l'indépendance du Burundi.

Excellence Monsieur le Président

5. Ma délégation voudrait conclure sur la situation qui est celle du Burundi au sein de la famille francophone.

Comme chacun le sait ici, le Burundi a été l'objet d'une tentative de déstabilisation orchestrée de l'extérieur qui s'est traduite par une insurrection et un coup d'Etat avorté en 2015.

Dans la foulée et malgré les protestations de ma délégation, le Burundi a été mis sous observation en juillet 2015 et a vu la coopération multilatérale avec la francophonie suspendue en avril 2016.

Nous avons vécu cela comme une injustice.

Malgré la paix et la sécurité recouvrées, malgré les gestes d'apaisement et tous les signes d'ouverture mentionnés plus avant, cette position n'a pas bougé. Seule l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie-APF a pris la juste mesure des choses et a repris la coopération avec notre institution parlementaire.

Ma délégation voudrait ici lancer un appel à l'OIF pour qu'un processus de ces mesures visant le Burundi soit entamé et qu'elles soient levées pour qu'enfin, la présence du Burundi dans les instances de notre organisation ne soit plus celle d'un accusé devant ses juges, mais d'un membre à part entière.

Je vous remercie de votre aimable attention.